

Informations municipales pour la séance du Conseil communal du 04.04.2022

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Newsletter ou lettre d'information numérique

Certains d'entre vous l'auront constaté, notre Newsletter a enfin vu le jour. Pour ceux qui ne seraient pas encore abonnés, et pour ne rien manquer de l'actualité de notre commune, il est possible de s'inscrire en tout temps via notre site internet.

Ferme communale

En fin d'année dernière, la fiduciaire Staehli nous a informés qu'elle cessait avec effet immédiat toute activité de gérance. Dans le même temps, nous avons appris que certains frais d'exploitation d'un montant total de plus de frs. 8'000.- n'avaient pas été réclamés aux locataires et que les décomptes définitifs n'avaient pas été établis pour 2019 et 2020.

La Municipalité a refusé de prendre en charge ce déficit et a demandé à la fiduciaire Staehli de prendre en charge le découvert 2019 par une réduction sur les honoraires et de réclamer le suspens 2020 aux locataires. Cette situation complique passablement le contrôle du décompte de gérance.

Dans la foulée, nous avons procédé à un appel d'offres pour la reprise du contrat de gérance de la ferme communale et comparé trois propositions. Après étude, la Municipalité a décidé de confier le mandat à l'agence immobilière Pro Logement à Echallens qui reprendra la gestion avec effet au 1^{er} janvier 2022.

Personnel communal

Actuellement, nous devons faire face à l'incapacité de travail de deux de nos employés.

Notre boursière communale, Mme Laurence Fontana, est en incapacité de travail partielle depuis début février après 2 semaines d'absence complètes. Cette situation devrait perdurer encore plusieurs semaines.

Nous avons trouvé une aide en la personne de Mme Corinne Favre de Thierrens, ancienne boursière de la commune d'Essertines sur Yverdon et familière du programme informatique Ruf avec lequel nous travaillons : elle est disponible une demi-journée par semaine actuellement.

Il faut dire qu'en cette période très chargée par les travaux de bouclage des comptes notamment, et malgré une bonne dizaine de téléphones, il est très difficile de trouver quelqu'un de qualifié et opérationnel sur notre programme informatique qui soit prêt à faire du remplacement.

Notre employé communal, M. Stéphane Périllard, est quant à lui absent depuis mi-mars et va nous manquer pendant plusieurs semaines.

Dans l'immédiat, l'entreprise de notre collègue Frédéric Staehli nous a mis à disposition un de ses employés machinistes pour épauler notre employé communal M. Bruno da Silva dans l'exécution de travaux lourds tels que la réfection des chemins.

Consciente des conflits d'intérêt que cela pourrait susciter, la Municipalité va demander aux entreprises locales de paysagisme dans quelle mesure et à quelles conditions elles pourraient nous mettre à disposition un de leurs employés pour pallier à l'absence de M. Périllard. Nous attendons encore leurs réponses.

SHU/04.04.2022

Eau potable

Nous avons souffert d'une rupture de conduite en travers de la route d'Echallens le 21 novembre. Nous avons eu la chance de pouvoir compter sur Jérôme Risse et son entreprise qui ont travaillé de nuit pour immédiatement réparer cette conduite qui perdait environ 240 litres/minute. Globalement, nos pertes sur l'ensemble de notre réseau de distribution sont inférieures à 15% ce qui est tout à fait acceptable pour une commune avec un réseau d'eau aussi étendu.

Régionalisation de la distribution de l'eau potable

Dans le cadre de la Régionalisation et des travaux intercommunaux nécessaires, la Municipalité a comparé les options de distribution en gros, comme c'est actuellement, avec une distribution au détail à chaque compteur. Nous sommes actuellement en négociation avec EauService de la ville de Lausanne pour définir les conditions financières d'une reprise de notre réseau de distribution. Nos 4 sources seraient exploitées par EauService mais resteraient propriété de Morrens.

Collecteurs et mise en séparatif des eaux claires et eaux usées

Ce n'est pas toujours aisé de trouver des erreurs de raccordements et c'est par hasard que de temps à autre nous en découvrons. L'avenir de la salle Davel n'ayant pas encore été défini, sa mise en conformité n'a pas encore été planifiée. La salle se situe entre le versant Talent et le versant Mèbre et sa mise en conformité s'annonce très coûteuse. Les eaux de toitures se déversent dans une conduite unitaire versant Talent. Nous allons profiter des travaux de raccordement des eaux usées des modulaires pour planifier un collecteur d'eau claire.

STEPS et régionalisation du traitement des eaux usées

A la STEP Talent, nous avons eu quelques soucis ces derniers jours car un excès de boue a saturé le lit bactérien causant la mort des bactéries aérophiles. Une boue mortifère s'est donc déversée dans le ruisseau.

Nous avons fait appel à M. Jaquero, responsable des STEP à la DGE pour un constat et pour apporter des solutions. Notre employé communal Bruno Da Silva est à pied d'œuvre pour éliminer ces boues et rendre une eau claire au ruisseau de Morrens qui est momentanément mort en aval de la STEP.

La Régionalisation de l'épuration suit son cours. En décembre, le Conseil Intercommunal de l'ASET a accepté 5 préavis :

- Autorisations générales pour la législature 2021-2026
- Budget 2022
- Indemnités des membres du Comité de direction de l'ASET
- Crédit d'étude pour les prestations de BAMO.

D'autre part, le Conseil Intercommunal a adjugé les prestations de BAMO à l'entreprise Holinger SA, à Ecublens.

Le Bureau du Conseil a pour sa part rédigé le préavis relatif aux « Indemnités et rétributions des membres du Conseil intercommunal de l'ASET.

Ecoles et bâtiments scolaires

Le nouveau CODIR de l'ASICE a commandé une étude démographique vision 2040 au bureau GEA (Vallotton - Chanard) architectes-urbanistes. Parallèlement, Mme Muriel Gross, Conseillère en développement organisationnel à la DGEO, s'est également investie pour analyser les besoins immédiats et futurs d'infrastructures scolaires de l'EPS Cugy et environs. Sans se concerter, les deux études ont apporté les mêmes résultats. Ce document stratégique est actuellement en phase de finalisation. Il servira de base au cahier des charges du projet d'extension du Collège de La Combe, pour lequel un concours d'architecture sera mis sur pied. Un préavis y relatif sera présenté au Conseil intercommunal lors de sa séance du 16 juin prochain. A ce stade, le planning prévisionnel, certes ambitieux, prévoit une mise à disposition du nouveau bâtiment pour la rentrée 2025.

Dans le cas de Morrens, 122 nouvelles arrivées en 2020 contre 97 l'année passée, 17 naissances en 2018 contre 5 l'année passée. Ces chiffres montrent un ralentissement de la croissance. Le blocage de toute nouvelle construction par la LAT accentue cette tendance dans les villages qui n'ont pas vocation de centre régional. La conclusion du bureau GEA et de la DGEO est la suivante.

A court et moyen terme, de nouvelles constructions pérennes ne se justifient plus ni à Morrens, ni à Bretigny. En effet, il n'y aura pas assez d'élèves dans les petites communes pour avoir une classe de chaque année. De plus, le canton préconise, pour des questions pédagogiques, des pôles pour les 5 et 6P.

Le CODIR de l'ASICE, suivant les recommandations de la DGEO, a donc pris la décision de renoncer à solliciter 2 nouvelles classes définitives à Morrens

Toutefois, l'abandon en 2021 du projet de constructions modulaires à Cugy pour des classes primaires et secondaires a justifié le besoin d'installer des constructions provisoires à Morrens, là où la croissance démographique a explosé ces dernières années. Ainsi, pour les 2 premières années enfantines (1 et 2 P), 38 élèves seront enclassés à Morrens à la prochaine rentrée d'août soit 2 classes complètes. La solution provisoire à Morrens pour 3 ans se justifie en attendant les nouvelles constructions prévues à Cugy.

La Municipalité de Morrens a donc mis à l'enquête 2 classes supplémentaires et une salle de dégagement provisoires. Nous avons reçu une seule opposition que nous allons traiter cette semaine en rencontrant l'opposant, à moins que l'opposition soit retirée suite aux informations que nous communiquons ce soir.

Voici les besoins de salles pour la prochaine rentrée scolaire à Morrens, sans compter les dernières demandes de l'Etat de prévoir des places pour des enfants réfugiés d'Ukraine, 5 à 10% de notre effectif total du groupement scolaires soit 55 à 105 élèves allophones :

2 classes de 1-2P
1 classe de 3P
1 classe de 4P
1 classe de 6P
1 salle de CIF (Cours intensifs de français)
1 salle ACT (activités créatrices)
1 salle ER (Espace ressource – soutien)
Soit un total de 5 classes et 3 demi-classes

Dès 2025, les 4 classes de la Marionnaz recevront prioritairement des enfants de 1 à 4 P. Il s'agira de favoriser l'enclassement des petits dans leur village et non plus tous les enfants jusqu'à la 6^e tels que le souhaitaient les fondateurs de l'ASICE. En cas de nombre insuffisant d'élèves (moins de 15) ou en cas de dépassement (plus de 22), la mutualisation des effectifs avec les communes voisines va perdurer. Le « Concept 360° », élaboré par le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) pour une école inclusive, augmente considérablement le besoin de classes et de salles spéciales comme énumérées précédemment.

Conseil d'établissement

Au Conseil d'établissement (CET), c'est Mme Nicola Bigler qui représente le quart-parents de Morrens. Pour améliorer la visibilité du CET et impliquer davantage les parents, des membres du Conseil se sont proposés pour créer une nouvelle Association de parents d'élève (APE Haut Talent) indépendante de celle du Mont. Une première rencontre avec la présidente et la secrétaire de l'APE Vaud en visioconférence vient d'avoir lieu pour définir les modalités de sa création. La 2^e rencontre en présentiel a eu lieu la semaine passée. Mme Bigler fait partie de ce groupe et les parents intéressés à faire partie du comité d'organisation seront les bienvenus.

Transports scolaires

Les changements d'horaire des TL en fin d'année qui ne coïncident pas avec les années scolaires sont toujours un casse-tête pour l'organisation des transports. En plus, les travaux sur la route de Bottens rallongent la durée des trajets. Avec l'aide de notre planificateur Microgis, le CODIR a dû faire des choix en fonction du nombre et de l'âge des enfants. Certains parents de Morrens ont été surpris de constater qu'une classe devait transborder à Cugy pour monter dans un bus de la ligne 60. Pour éviter cela, nous aurions dû louer un transport supplémentaire de CarPostal avec les coûts que cela aurait engendrés.

Informations complémentaires en cas de besoin

Les mutations suivantes ont été enregistrées en 2021 :

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Arrivées	106	88	76	119	122	97
Départs	96	84	108	85	101	120
Naissances	14	15	17	13	12	5
Décès	10	3	8	6	3	5

DBT/04.04.2022

PACom (Plan d'Affectation Communal)

La procédure s'est poursuivie le 1^{er} et 2 février par les séances de conciliation avec les 8 opposants. Leurs doléances ont été écoutées entre une demi-heure et trois quart d'heures par votre Municipalité. Celle-ci était représentée par Mme Hulaas, M. Beuchat et votre serviteur avec l'appui de M. Pelli du Bureau Plarel SA et l'avocat-conseil Me Nicole.

Ces séances ont donné lieu à des comptes rendus envoyés peu après à chaque opposant pour détermination dans les 30 jours. Au terme de ces échanges, aucune opposition n'a été retirée.

Dès lors, votre Exécutif a l'obligation de résumer les oppositions formulées à l'encontre de la zone réservée communale et de son règlement en soumettant au Conseil communal des propositions de réponses.

Ce travail est en phase de finition avec l'élaboration d'un préavis d'une douzaine de pages.

Votre Président du Conseil, préalablement informé de ce qui précède, a déjà mandaté la commission d'urbanisme pour prendre en charge ce dossier dès que le préavis sera sorti. Il est prévu de le présenter au Conseil à la séance du 20 juin prochain.

Après le vote du Conseil communal, le dossier sera transmis au Département des Institutions et du Territoire (DIT) qui statuera sur l'approbation du plan de la zone réservée.

La Municipalité étant consciente des pertes financières que pourraient subir à terme les propriétaires dézonés, elle a examiné la possible d'obtenir un coefficient de croissance démographique plus généreux pour notre PACom.

Actuellement de 0,75% par an pour notre commune, une augmentation à 1% permettrait de limiter le dézonage.

De ce fait, contact a été pris en janvier avec le SDNL (Schéma Directeur Nord Lausannois) qui endosse le rôle de bureau technique régional pour les 11 communes partenaires, dont Morrens, afin de leur apporter un appui direct dans leur planification et réalisation de projets.

Déjà sollicité avec succès pour un support dans le projet de la ligne TL 54 passant par Morrens depuis décembre 2019, le SDNL a dû cette fois-ci nous répondre ne pas avoir les attributions nécessaires pour un appui se rapportant directement au facteur de croissance.

Le SDNL a néanmoins émis des critères sur la planification directrice et le statut de centre local qui l'amène à la conclusion de suggérer d'essayer de voir dans quelle mesure une proposition intercommunale avec Cugy pourrait répondre à nos ambitions.

Notons cependant que Morrens ne répond pas aux spécimens définissant un centre local et qu'une proposition intercommunale, qui est finalement une fusion, ne pourrait pas être mise en place assez rapidement.

SDIS Haut-Talent

Une nouvelle section des Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) a vu le jour.

La création d'un tel groupe, qui s'inscrit dans le renouveau du SDIS Haut-Talent, a été préparée durant toute l'année 2021 et soutenue par l'association intercommunale.

Au mois de décembre 2021, ce dessein s'est concrétisé par une séance d'information aux parents et une quinzaine d'enfants sur le but de cette activité. Ainsi, depuis janvier 2022, ces jeunes, âgés de 8 à 15 ans, sont accueillis à la caserne de Montheron, encadrés par deux moniteurs et cinq assistants pour des exercices de 3 heures par mois.

Une information au sujet des JSP et leurs activités sera relayée avec photos dans la Feuille de l'Orme.

Notons encore que deux nouvelles recrues de Morrens sont incorporées à notre SDIS. Il s'agit de MM. Quentin Hulaas et Paul Steiner.

Quant au préavis présentant le budget 2022, celui-ci a été approuvé le 15.12.2021 à Cugy par le Conseil intercommunal. Il présente des charges de Fr. 301'970.- et des recettes de Fr. 116'075.-.

L'excédent de charges de Fr. 185'895.- sera réparti entre les communes membres, en fonction du nombre d'habitants à fin 2020, à savoir 8'796 personnes.

Cela représente un coût/habitant de Fr. 21.13, soit une augmentation de Fr. 3.32 par rapport au budget 2020.

A noter que cette différence inclus entre autres l'équipement total des Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) soit Fr. 12'000.- pour la première année ainsi que les soldes, repas et collations pour Fr. 3'000.-.

LAP/04.04.2022

Police des constructions

Dans le cadre de la police des constructions et plus particulièrement celle de la salle polyvalente, comme vous avez pu l'entendre l'ASICE ne souhaite plus la création de nouvelles salles de classe dans notre commune, ceci conformément à la vision 2040 pour les écoles et prescrite par le PACOM car le blocage des constructions nous est imposé quel que soit la décision du Conseil communal.

Les variantes de projet que nous avons pu envisager et que nous vous avons proposées ne sont du coup plus d'actualité.

La construction de la salle polyvalente se fera donc sur les bases du projet qui a été soumis par le passé et pour lequel le permis de construire a déjà été délivré. La Municipalité et la commission de construction vont travailler d'arrache-pied et ceci dès jeudi pour diminuer les coûts de construction, particulièrement sur le second œuvre et les finitions.

Les travaux d'aménagement de la place vont commencer tout prochainement avec la création des places de parc et du nouveau cheminement du bus. L'adjudication des soumissions suivra pour que les travaux puissent commencer rapidement.

Pour le reste des dossiers de construction, la période est chargée en demande d'installation de pompes à chaleur, de panneaux photovoltaïques, mais plus aucune construction ou agrandissement en raison du PACOM.

A noter que certains dossiers qui ont été refusés pour différents motifs ont eu ou ont des suites juridiques qui nous ont contraint d'engager un avocat qui n'était pas prévu au budget.

Routes

Des travaux ont été entrepris par nos employés communaux sur la route d'Echallens afin de supprimer la grosse flaque qui se créait à chaque pluie.

Nous continuons à collecter les données de nos routes au moyen du radar pédagogique. Une synthèse vous sera présentée une fois réalisée. Déjà nous pouvons vous communiquer que les premiers résultats démontrent un trafic important dans tout le village et un respect que modéré des vitesses autorisées. Plusieurs pistes s'offrent à nous pour faire respecter ces limitations et également répondre aux nombreuses demandes des riverains qui se plaignent de plus en plus. Des solutions comme un radar fixe ou l'extension de la zone 30km/h pourraient être envisagées.

SI

La société Axians a fini ses travaux pour le compte de la société Swisscom. Hormis la prolongation de la fibre optique dans plusieurs quartiers, des trappes de visite ont été installées afin d'éviter des ouvertures de route continues en cas de panne ou modification.

Eclairage public

Un contrôle complet des installations sera dorénavant planifié en entrée et sortie d'hiver afin de s'assurer du bon fonctionnement des lampadaires LED. Ce qui ne vous empêche de nous signaler tout dérangement constaté. Nous contrôlerons et vous ferons part des économies générées par le passage au LED

Transports

Comme vous avez pu le constater le nombre de courses de la ligne TL54 ont été augmentées selon leur décision. Nous en sommes à des rotations toutes les demi-heures, ainsi que plusieurs courses le week-end.

FGX/04.04.2022

Sentier pédestre de la Mère

Le chantier va s'effectuer du 1^{er} au 17 juin 2022 période pendant laquelle le sentier sera fermé. La protection civile va participer à sa remise en état lors de son cours de répétition.

Desserte forestière

Afin de garantir la possibilité d'entretien de nos forêts, l'état propose des aides aux communes pour entretenir leur réseau de chemins forestiers (70%). Afin de prendre le train en marche, nous avons fait une étude de notre desserte et il en est ressorti que plusieurs chemins avaient besoin de soin.

Dont 2 particulièrement : Le chemin de la Rochette qui relie le quartier de la Sissulaz à la zone industrielle de Cugy est très étroit et ne permet pas la circulation des camions pour l'exploitation forestière ! Nous l'avons soumis à l'enquête pour une construction conforme à la circulation des camions.

Le chemin reliant le Ch. de l'Orme à la Route de Cheseaux qui lui n'a besoin que d'une bonne restauration

Château

Nous avons fait un appel d'offres pour la réfection des volets du château ! Après comparaison des offres et des différents procédés de travail, nous avons décidé de confier le travail à l'entreprise l'Ame du bois (Jean-François Piot).

FSI/04.042022